



Le Plessis-Pâté

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Le 16 mars 2026

Réunion du Conseil Municipal

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le 20 mars 2026 à 19 H 00

dans la salle du Conseil de la Mairie, Place du 8 mai 1945 – 91220 LE PLESSIS-PÂTÉ

ORDRE DU JOUR

1. Élection du maire
2. Fixation du nombre d'adjoints
3. Élection des adjoints
4. Lecture de la charte de l'élu local